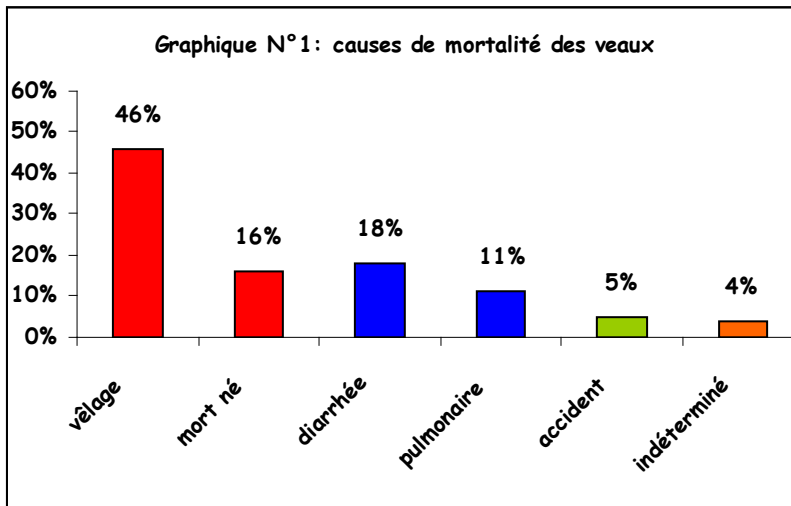


REDUCTION DE LA MORTALITE DES VEAUX GESTION DU TROUPEAU

Dans les cheptels allaitants, le taux de pertes de veaux varie fortement entre élevages mais peut fluctuer au sein d'un même élevage d'une année sur l'autre. Les résultats de bilan de mortalité et de morbidité (pourcentage d'animaux malades par catégorie) donnent des repères pour positionner son élevage. Un taux de mortalité inférieur à 7%, entre la naissance et le sevrage, est acceptable mais au-delà de 10%, ce ratio devient élevé et il convient d'analyser les causes de la mortalité pour y remédier.

LE VELAGE:PREMIERE CAUSE DE MORTALITE DES VEAUX

Dans le suivi des fermes du réseau, il s'avère possible de déterminer les causes de mortalité des veaux de la naissance au sevrage. Le vêlage demeure un des principaux facteurs engendrant la perte de veaux.



La répartition des pertes de veaux en fonction de leur âge est la suivante :

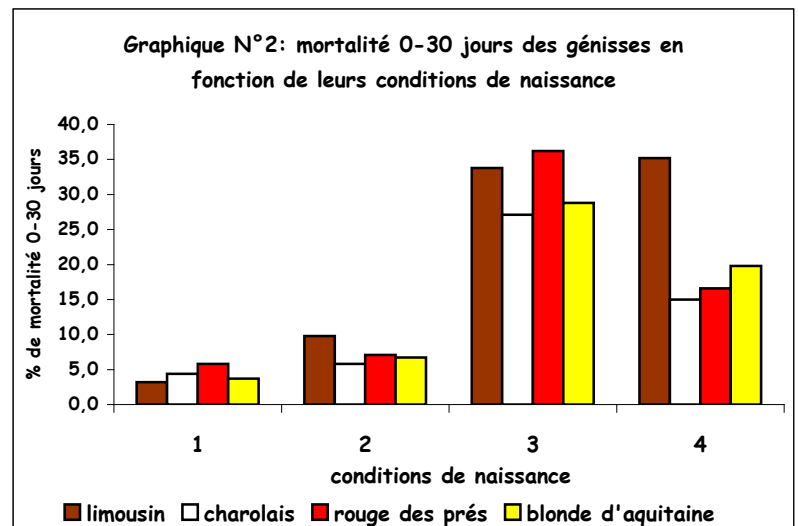
- 71% de mortalité entre la naissance et 2 jours
- 9% de 3 jours à 30 jours
- 20% de 30 jours au sevrage.

Comme les deux tiers des veaux succombent au cours des 2 premiers jours, on mesure l'impact des difficultés de vêlage. Les conséquences directes du vêlage sont responsables de la perte de la moitié des veaux. La deuxième cause de mortalité des veaux est attribuée aux diarrhées responsables de 18% de leurs pertes.

Le graphique ci dessus met en évidence le poids important du vêlage sur les pertes de veaux. Les conditions de naissance des veaux influent fortement sur leur pourcentage de pertes lors du premier mois. L'analyse des conditions de naissance des génisses allaitantes nées sur 6 campagnes dans les élevages de la base de sélection de la région des Pays de la Loire, met bien en évidence cet aspect.

Quelle que soit la race, le taux de mortalité au cours du premier mois augmente avec le niveau des difficultés de naissance. Pour les génisses nées en condition 3, le taux de pertes au cours du premier mois concerne de 27 à 36% des animaux.

Le choix des accouplements n'est pas sans conséquence sur les difficultés engendrées lors des vêlages et notamment sur les primipares.



LE TRAVAIL EN AMONT : DES POINTS IMPORTANTS

Des vêlages faciles, accompagnés d'une maîtrise de l'intervalle entre deux vêlages sont autant des éléments améliorant le statu sanitaire de l'élevage. Quelques points de conduite influent sur les conditions de réussite.

Des génisses lourdes au moment du premier vêlage

Le graphique N°2 traduit l'impact des conditions de naissance des veaux sur le taux de mortalité 0-30 jours. La fréquence de vêlages en conditions difficiles est plus importante sur les primipares que sur les multipares. Ceci explique en partie le risque d'avoir un taux de mortalité plus élevé sur les veaux nés de génisses. Pour mettre toutes les chances de son côté, l'élevage de la génisse de renouvellement de la naissance à son premier vêlage nécessite un suivi rigoureux. Ceci passe par un gabarit et un développement suffisant lors de la mise à la reproduction selon l'âge recherché lors du premier vêlage : de 70% du poids adulte pour un premier vêlage à 30 mois à 75% pour un premier vêlage à 3 ans..

Une maîtrise de la reproduction

Cette maîtrise répond à un double objectif : tendre le plus possible vers un vêlage par vache et par an en moyenne et connaître un maximum de dates prévisionnelles des mises bas. Pour en faciliter la gestion, les périodes de vêlage doivent être définies et non subies. Cela implique une mise à la reproduction dans de bonnes conditions tout en réalisant un diagnostic précoce de gestation afin d'éliminer les femelles improductives. Le fait de noter les saillies et de retour éventuel aide à constituer des lots à l'approche de la mise bas.

Un allotement en fonction des dates de vêlage

La conception des stabulations récentes aide les éleveurs à la gestion du troupeau en ayant la possibilité de constituer des lots en fonction des grandes périodes de vêlage. Une différence importante d'âge entre des veaux d'un même lot augmente le risque d'apparition de diarrhées néonatales surtout sur les plus jeunes. Les animaux les plus âgés, pouvant être porteurs de germes, les multiplient et contaminent les plus jeunes dont les défenses immunitaires ne peuvent lutter contre. Les coins à veaux, aménagés dans la case à vaches, améliorent la situation sanitaire car ils trouvent une certaine tranquillité et se couchent sur une paille moins souillée que celles de leurs mères. Malgré la qualité de la paille 2007, il convient de ne pas négliger l'apport en quantité dans la case à veaux pour leur assurer un meilleur confort.

Des précautions nécessaires en mélangeant des veaux de différents âges

La double période de vêlage : vêlage automne – vêlage de fin d'hiver a été développée par des éleveurs. Ce mode de gestion du troupeau donne de bons résultats lors d'une conduite rigoureuse. Lorsque les deux lots de vaches cohabitent sous la même stabulation, il existe des risques sanitaires. Les veaux nés à l'automne peuvent être porteurs et multiplier le virus respiratoire syncicial à l'origine des gripes sur des animaux plus jeunes ne possédant pas suffisamment de défenses immunitaires. Même si les premiers ne déclenchent pas la maladie, la pression d'infection s'avère suffisante pour déclencher chez les jeunes des taux élevés de veaux malades. Cette augmentation de la pression virale gagne par la suite les veaux les plus âgés. Si la séparation des lots d'automne et d'hiver ne peut être réalisé, il s'avère indispensable de prendre des mesures de prophylaxie préventives avec le vétérinaire de l'élevage en cas de problème.

La perte de veaux allaitants, même si une proportion importante découle des conditions de naissance, ne doit pas omettre des causes pathologiques plus ou moins intenses en fonction de la gestion globale du cheptel : périodes de vêlages, ambiance générale du bâtiment, alimentation hivernale équilibrée...

Jean-Michel HENRY – Chambre d'agriculture